

CONSIGNES DE REDACTION

Longueur des articles

Les articles de cette rubrique font environ 12 à 15 000 signes espaces compris. (Il s'agit ici d'une moyenne, le groupe de coordination du thème ayant toute latitude pour équilibrer le contenu du numéro)

Composition des articles :

Les articles doivent comporter :

- Nom de l'auteur et sa fonction
- Titre de l'article (même s'il est provisoire)
- Les sigles doivent être développés, dans le texte ou en note de bas de page
- Les textes ne doivent comporter aucune mise en forme : ni gras, ni majuscules, ni souligné.
 - intertitres : les écrire sans mise en forme et retourner à la ligne
 - majuscules : lettre capitales autorisées (début de phrase et noms propres)
 - les citations doivent être en italiques et entre guillemets
- Notes en bas de chaque page
- Références bibliographiques en fin d'article, avec, dans l'ordre,
 - le nom de l'auteur suivi de l'initiale de son prénom, ou son prénom
 - le titre de *l'ouvrage* (en italique), l'éditeur, la collection, l'année de publication.
 - s'il s'agit d'un article : le titre de l'article, le titre *de la revue* (en italique), la date, les liens éventuels

Exemples :

- Ravel P. (ou Paul), *L'école aujourd'hui, quelles réalités ?*, éd. ESF, coll. Pratiques et enjeux pédagogiques, 2001.
- Moustier P. (ou Philippe), « Les mutations récentes des appellations provençales » in *Historiens et géographes*, n°402, mai 2008, p. 205-218

Si possible joindre **au moins une illustration** afin d'aérer la présentation du numéro : photo, carte, dessin, graphique... en bonne résolution, noir et blanc (ou couleur) sachant que le tirage se fera principalement en noir et blanc, mais que les documents peuvent être visibles en couleur sur Cairn.info. Chaque illustration doit comporter un numéro, un titre, une légende et l'auteur. Une note dans l'article (ex : insérer ici photo 1 : légende, auteur) doit définir l'endroit souhaité pour son insertion. Les photos et les cartes peuvent être envoyées séparément dans un fichier source.

Le groupe de coordination du numéro effectue une première lecture de l'article et précise à l'auteur, le cas échéant, les modifications ou compléments souhaités. Après accord sur une dernière version celle-ci est ensuite relue une dernière fois en interne uniquement sur la forme, avant transmission pour la PAO.

Un numéro est envoyé gratuitement par la poste aux auteurs, leur adresse postale nous est donc nécessaire. (à fournir en même temps que l'article).